



Ille-et-Vilaine

NOTATION 2006 GESTION 2005

Appel commun au boycott

Les agents des Impôts en fonction sont dans une position statutaire et non contractuelle. Ils sont au service de l'intérêt général et chargés d'appliquer l'intégralité des lois et règlements définissant leurs missions.

Ils ne sauraient accepter d'être assujettis à des priorités pouvant altérer l'égalité de traitement des citoyens et compromettre la neutralité de leurs interventions.

Les organisations syndicales demandent :

- Le retrait du décret du 29 avril 2002 et son application au MINEFI qui , avec la fixation annuelle d'objectifs individuels introduisent la rémunération au mérite.
- Dénoncent une culture de compétition individuelle, dans un système de mise sous pression continue.
- Refusent de laisser s'installer un système d'évaluation générateur de graves disparités en raison de la subjectivité des appréciations.
- S'engagent à défendre un système d'appréciation du travail qui respecte les valeurs du service public républicain.
- Par ailleurs compte tenu des contraintes imposées par les directeurs aux notateurs et celles qui pèsent dans les services , il nous apparaît clairement que les observations formulées lors de ces entretiens n'ont aucune incidence sur les objectifs fixés .

La campagne de notation évaluation 2005 nous donne raison. Aussi les organisations syndicales vous appellent à participer aux HMI et à débattre pour entrer dans l'action.

- Lundi 13 février :	RENNES à 10H (salle rez de jardin Magenta) REDON à 14H30
- Mardi 14 février :	VITRE à 10H30 FOUGERES à 14H30
- Vendredi 17 février :	MONTFORT à 10H SAINT MALO NORD à 13H30 SUD à 15H